

GUIDE D'UTILISATION DE L'APPLICATION

« Section sportive SSS »

1. Connexion sur Nati Ha'api'ira'a – Lien Education : etabs.education.pf

- Saisir vos identifiants

Première connexion : se référer au guide de connexion disponible sur la page d'accueil.

2. Accès à l'application

Dans le menu principal :

- Aller dans l'onglet « **Pilotage établissements** »
- Cliquer sur : **Section sportive SSS > Voir mes demandes**

Par défaut, vous êtes positionnés sur la période n+1.

3. Créer une demande

Liste des demandes

Une nouvelle période est ouverte du 01/12/2025 au 30/04/2026

Rechercher une demande 🔍 Tout afficher ☰ Créer une demande ➕ 2026-2027 ▼

Cliquer sur « **Créer une demande** » puis choisir le type d'action souhaitée :

- Ouvrir une nouvelle section**

- Sélectionner l'**activité sportive**
- Sélectionner « **Création d'une section sportive** » dans Type de demande
- Compléter l'ensemble des champs demandés
- Joindre les pièces justificatives (format PDF)
- Cliquer sur « **Enregistrer** »

- Maintenir une section existante**

Si votre section existe déjà dans l'application :

- Sélectionner l'**activité sportive**
- Sélectionner « **Maintien de la section sportive** » dans Type de demande

Un message s'affichera, selon votre cas :

Activité sportive: Beach soccer ▼

Type de demande: Maintien de la section sportive ▼

Cette activité existe dans notre base de donnée. Vous pouvez enregistrer.

Activité sportive: Vaa ▼

Type de demande: Maintien de la section sportive ▼

Cette activité n'existe pas dans notre base de donnée. Vous pouvez en créer une.

- Cliquer sur « **Enregistrer** »

La section est automatiquement reconduite sur la période n+1.

Les modifications restent possibles pendant toute la période de saisie.

Cela signifie que votre section n'apparaît pas en période n-1 :

- Rechercher la section dans une période antérieure
- Refaire l'opération de maintien **année par année** jusqu'à la période actuelle

Exemple :

Votre section existe en 2023-2024 dans l'application mais pas en 2024-2025 ni après, et vous souhaitez la maintenir en 2026-2027 :

- Se positionner sur 2024-2025
- Cliquer sur « **Créer une demande** »
- Sélectionner :
 - L'activité
 - « **Maintien de la section sportive** »
- Répéter l'opération pour chaque période suivante jusqu'à atteindre la période en cours



- **Fermer une section existante**

Si la section est déjà enregistrée :

- Sélectionner l'**activité sportive**
- Sélectionner « **Fermeture** » dans Type de demande

Un message s'affichera selon la situation :

Activité sportive Football Type de demande Fermeture Cette activité existe et peut être supprimé dans la base de donnée.	Activité sportive Surf Type de demande Fermeture ☐ Signaler la fermeture de cette activité Cette activité n'existe pas dans la base, Vous ne pouvez pas la supprimer.
- Cliquer sur « Enregistrer » La fermeture est prise en compte pour la période n+1. Une notification est automatiquement transmise à DGEE / BAPSS.	Cela signifie que votre section n'apparaît pas en période n-1 : Cocher « Signaler la fermeture de cette activité ». Une notification sera transmise à DGEE / BAPSS.

Besoin d'assistance :

eps@education.pf / 40 46 27 94